



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2020

L'An Deux Mille Vingt, le cinq février, à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS – LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Conseil de la MAIRIE, sur la convocation du 1/02/2020 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

Présents : ADAMIEC PN, ALLEMAND JC, AULERY L, BEAU C, CEZAR J, COSTA R, DUBOIS K, FIARD F, MILLOT M, TOULOUZE M.

Absent excusé : BUET JC

Absents : BOUXIN S - TOULOUZE A

Secrétaire de séance : Rémy COSTA

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

1. Cinéma CINéPLAN

Karine DUBOIS a réservé 2 séances de cinéma pour le vendredi 20 mars.

- 18h30 : Le Voyage du Dr Dolittle
- 20h30: Bad Boys for Life

Messieurs ADAMIEC, AULERY, et BEAU quittent la séance.

2. Compétence pluviale au 1^{er} janvier 2020

Suite à la non signature de la convention pluviale, certains documents d'urbanisme risquent de se retrouver bloqués.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à signer la convention, tout en mentionnant :

A ce jour, le pluvial urbain apparait comme mal défini, et il semblerait que nous n'ayons pas de pluvial dit urbain (en effet, le pluvial de voiries, ainsi que les bassins de rétention restent une compétence communale).

Nous allons donc dont signaler à Alès Agglomération, que nous n'avons pas de pluvial dit « urbain » sur la commune, et nous attendons donc qu'Alès Agglomération vienne faire un diagnostic sur notre territoire pour définir ce qui est urbain et ce qui ne l'est pas.

VOTE A L'UNANIMITE

3. Convention Pont du Gard

Afin de permettre aux habitants de Cruviers-Lascours d'avoir un accès gratuit au Pont du Gard, une convention nous est proposée. En échange du libre accès, nous nous engageons à communiquer les manifestations prévues dans notre journal municipal 1 à 2 fois par an.

VOTE A L'UNANIMITE

4. Création Numéros de voirie - 247 Montée de Lascours & 100 chemin de Bellevue

Il s'agit de la création de 2 nouvelles habitations ; nous devons donc leur attribuer un numéro.

VOTE A L'UNANIMITE

5. Entraide Œcuménique en Gardonnenque

Il est proposé au Conseil de voter une subvention annuelle de 500 euros à l'entraide œcuménique de Brignon.

VOTE A L'UNANIMITE

6. Mur de soutènement du chemin communal à Lascours

Afin de finir l'enrochement pour soutenir le chemin communal qui s'effondre entre le terrain de Mme Balif et celui de M. Xavier Rouvière, nous avons un devis de l'entreprise CROZEL d'un montant de 11 155 euros pour 23 mètres linéaires. Ce devis a été comparé avec ceux des autres entreprises sollicitées pour l'autre partie d'enrochement. L'entreprise CROZEL propose un prix acceptable.

VOTE A L'UNANIMITE

7. Questions diverses

- La machine à laver le sol est tombée en panne et ne semble pas réparable. Nous en commandons une chez notre fournisseur actuel qui est dans les prix du marché. C'est lui qui assurera le SAV.
- L'intervention pour le fossé « Riera » devrait avoir lieu à la fin du mois.
- L'intervention pour réhabiliter les différentes voiries communales avec l'entreprise Joffre aura lieu entre le 20 février et le 4 mars. Nous en profiterons pour qu'un maximum de voiries bénéficient d'une amélioration en termes de praticabilité.
- En prévision de l'aménagement futur du cimetière, 3 devis sont présentés pour couper une vingtaine de vieux arbres sur l'allée, ces derniers empêchant les plus jeunes de se développer correctement. L'entreprise Christol étant la moins-disante, nous lui attribuons le marché.

Séance levée à 21h